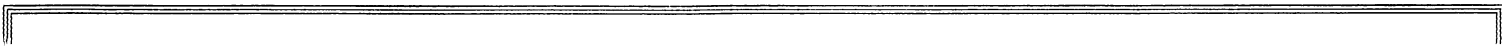


Monsieur le Président,

Le Texte note et celui la qualité du rapport du Secrétaire général contenu dans le



[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Ainsi, sur la base de cette Loi et dans le souci permanent du Gouvernement d'ancrer la démocratie à la base et de consolider ainsi les acquis démocratiques en garantissant les droits et libertés de tous, des élections locales ont été organisées le 30 juin et le 15 août 2019, avec la participation de tous les principaux acteurs politiques du pays et ont permis l'élection de nouveaux Conseillers municipaux qui remplaceront désormais les Délégations Spéciales qui étaient en vigueur depuis 1987.

Il convient de souligner que dans sa déclaration présidentielle rendue publique le 7 août 2019 sous la cote S/PRST/2019/7, le Conseil de sécurité prend note du